

Aix-en-Provence, le 13 septembre 2016

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie les 12 et 13 septembre 2016 à Aix-en-Provence.

Elle a pris connaissance de l'ensemble des mesures contenues dans le Protocole 2016-2019. Elle se félicite que de nombreuses revendications portées par l'UNSA-ICNA aient été entendues, conduisant à la signature de l'UNSA.

La Commission Exécutive sera très attentive à ce que la transcription en textes législatifs et réglementaires soit conforme aux orientations protocolaires, et mise en œuvre dans des délais acceptables.

Elle se félicite que le travail de négociation ait permis l'arrêt de la baisse des effectifs, mesure dont l'UNSA-ICNA a fait sa priorité depuis son congrès fondateur.

Ayant fait de la défense des conditions de travail un point essentiel, l'UNSA-ICNA réaffirme sa volonté de contribuer à l'amélioration de la performance de la DSNA, tout en veillant à préserver les fondements de l'organisation du travail que sont le 1 jour sur 2 sur le cycle et le travail en équipe. Les sections locales du syndicat travailleront activement dans le cadre du GT Cadres Alternatifs.

Après la négociation nationale pour mettre la DSNA en conformité avec les règlements européens (registre des heures, évaluations,...) qui induisent des contraintes importantes, les sections s'attacheront à ce que le dialogue social rende les transpositions locales possibles dans de bonnes conditions.

La problématique des transformations en environnement électronique n'ayant pas été résolue dans le cadre protocolaire national, l'UNSA-ICNA s'attachera à ce que les contraintes spécifiques liées à ces transformations fassent l'objet d'un accompagnement social adapté.

